



## CONSEIL DE GERANCE 11/05/2021

Rédaction : Véronique Denis

<b>Lieu</b>	Dom'inno	
<b>Présents</b>	Estelle LOTITO Timothée MALDONADO Sophie CHAPOT, Agnès BEILLE	Sylvain FONTE Maxime BERTOLINI Véronique DENIS
<b>Excusée</b>	Sophia CHATELARD	
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Date du séminaire</li><li>- Point ACI 2021</li><li>- Convention FEMASAURA</li><li>- Prime vélo employés</li><li>- Subvention pour projet Escape Game</li><li>- Honoraire : faut-il comptabiliser un atelier qui n'a pas eu lieu faute de participant.</li><li>- Choix des protocoles à travailler (retour mini-plénières)</li><li>- Point AG</li><li>- Embauche psy pour MSP</li><li>- Déplacement François à Lyon dans le cadre d'un accomp. d'une patiente pour projet PMA</li></ul>	

- **Date du séminaire PSIP**

Au vu des réponses sur le Framadate, le week-end du 2-3 octobre est retenu.  
Le séminaire pourrait avoir lieu à Oris en Ratier, lieu gratuit et spacieux, ou plus proche de Grenoble pour faciliter la participation du plus grand nombre pour tout ou partie du séminaire.

- ✓ **Séminaire 2-3 octobre 2021**

- **Point ACI 2021**

On a aujourd'hui 192.000€ sur le compte. 136.000€ d'ACI versés en 2 fois.  
Augmentation de 15% par rapport à l'an dernier.  
45 professionnels, dérogation COVID, chaque patient contacté comptait pour une RCP : total de 470 RCP dans l'année.  
Peu de réunion l'an dernier à cause du confinement, ce qui entraîne une trésorerie excédentaire.

Un avenant à l'ACI MSP permet aujourd'hui le salariat d'assistant médicaux et de professionnels de santé en MSP. Le PSIP pourrait embaucher et facturer les consultations.  
Intéressant pour IPA, assistants médicaux etc... Intéressant pour la gestion ressources humaines.  
Beaucoup de sens au sein d'une MSP.

Concernant les IPA, Asalée est en train de se positionner pour éventuellement les embaucher. A suivre.

- **A creuser en fonction des besoins de la structure et des envies de pros de santé.**

- **Convention FEMASAURA**

Maxime est repéré par la FEMASAURA pour être facilitateur de MSP ou de CPTS. A déjà fait 5 ou 6 facilitations. Temps ponctuel pris sur son temps de travail ou fait hors temps de travail.  
Valérie Mouton et Maxime sont les deux seuls coordinateurs de MSP concernés en Auvergne Rhône-Alpes qui sont en même temps facilitateurs de la FEMASAURA

Questions :

- Est-ce que le CG accepte que Maxime puisse participer à des actions de la FEMASAURA alors que ce n'est pas sur sa fiche de poste ? (nécessite un avenant au contrat de travail pour être dans les règles)  
Soit il accepte de faire ces actions bénévolement, ce qu'il a fait jusque-là.  
Soit c'est une activité complémentaire et il lui faut ouvrir un statut d'auto-entrepreneuriat.

Soit une convention est faite entre FEMASAURA et PSIP pour reversement par la FEMASAURA du temps de travail pris sur le PSIP et consacré à la FEMASAURA. Convention pour un an renouvelable

Est-ce dérangeant que sur des journées de travail Maxime puisse participer aux actions de la FEMASAURA ?

- Plus-value pour le PSIP de se servir des expériences des autres.

Est-ce qu'on souhaite avoir une convention avec la FEMASAURA pour la compensation de salaire ?

- Ces missions vont-elles rester ponctuelles ? Y a-t-il un risque que ça glisse et que le PSIP y perde ?

- Crainte que ça desserve le PSIP.

Quel travail a déjà été fait ? Qu'est-ce que cela représente pour Maxime ?

- Sera amené à des rencontres ponctuelles sur l'Isère.

Rôle du facilitateur : accompagnement à la création de MSP.

Maxime a été appelé par la CPTS d'Echirolles et a fait des rencontres avec la Mairie pour lancer l'impulsion sur Echirolles.

Sylvain et Maxime sont rentrés dans l'accompagnement des MSP hors FEMASAURA. Les gens ne passaient pas par la FEMASAURA pour les solliciter. C'est maintenant quelque chose qui se formalise dans la FEMASAURA.

Cela représente 3 ou 4 réunions dans l'année, la plupart du temps en soirée.

Potentiellement, une ou deux fois, des rencontres ont lieu avec les facilitateurs d'autres départements : le 20 mai avec Drôme

Haute Savoie, Savoie et Isère.

Les facilitateurs sont payés en honoraires pour des missions ponctuelles. Ce sont des gens de terrain qui ont une expérience et qui ont fait une formation spécifique de facilitateur et qui s'engagent à participer à des échanges interpro pour être en capacité d'accompagner des professionnels. Maxime fera la formation de facilitateur bientôt.

Importance de s'assurer que ces actions restent bien ponctuelles et ne desservent pas le projet du PSIP

➤ **Travailler sur la proposition d'une convention avec la FEMASAURA : Sylvain**

● **Prime vélo employés**

Proposer la mise en place d'un forfait de « mobilité douce » pour encourager le transport en vélo et transport en commun pour les salariés. C'est une prime annuelle de 500€ forfaitaire. Prime exonérée de charge sociale.

Est-ce qu'on est favorable à la mise en place d'un tel forfait en définissant des conditions entre nous ?

- Cela revient à une augmentation de salaire. Pourquoi pas ?

- Ok pour travailler sur la mise en place d'un forfait.

➤ **Sylvain fait des propositions par mail.**

## • Subvention pour projet Escape Game

Discussion avec Pauline G.

Pauline précise que ce projet demande un financement entre 3000€ et 10000€ en fonction de ce qu'on fait.

### Question :

Est-ce que le Pôle peut s'engager pour 3000€ ? Cette somme minimale est suffisante pour que le projet aboutisse sous une forme simplifiée. Un budget plus conséquent permettrait un projet plus élaboré.

Rappel de l'objectif du projet : 9-16 ans. Faire bouger les jeunes et leur faire découvrir des sports. Les associations du territoire pourraient participer et faire connaître des sports innovants.

- OK pour ouvrir une enveloppe de 3000€ par le PSIP et aller chercher des subventions ensuite en tant qu'asso.
- Deux demandes ont déjà été faites : dans le cadre du projet Santé jeunes et sur la CPTS dans le cadre d'un appel à projet de la METRO. (Ça paraît compliqué pour la METRO)
- Une demande à Décathlon pour une subvention ou du matériel pour le projet.

✓ **Ouverture d'une enveloppe de 3000€ par le PSIP pour ce projet.**

## • Indemnisation pour un atelier qui n'a pas eu lieu faute de participant, annulé à la dernière minute

Lorsqu'un atelier vient à être annulé, est-ce qu'on indemnise les professionnels qui ont réservé leurs créneaux ?

✓ **Pas d'indemnisation pour les réunions annulées au dernier moment.**

## • Retour mini plénières : choix des protocoles à travailler

L'objectif des plénières était de préordonner les idées de protocoles émanant des précédentes plénières.

Ça n'a pas marché, car tous les protocoles ont été soutenus.

### Question :

Comment décider des protocoles à mettre en avant ?

- Plusieurs de ces protocoles sont à dégager sur la CPTS. Potentiellement, projets à basculer vers Thomas R.
- Le but c'est que Maxime ait le temps de travailler sur des projets de collaboration sur le Pôle de santé.

Qu'est-ce qui a le plus d'importance dans notre pratique quotidienne ?

- Préparer une matrice de priorisation adressée à tous les pros et ajouter la question : est-ce que tu te sens d'être pilote sur un

des projets, si oui lequel ?

➤ **Faire participer tout le monde par le moyen d'une matrice de priorisation : *Maxime***

• **Point AG**

L'AG a lieu vendredi 18 juin 2021.

9H00 – 11H00 : plénière / 11H00 – 12H00 : AG

En attente du bilan comptable pour envoyer les convocations.

Est-ce OK que l'on se réunisse en présentiel à Espace Kiné ?

Est-ce envisageable de partager un repas dehors devant Espace Kiné ?

- important que les professionnels du Pôle se retrouvent en présentiel

- pas de souci de manger ensemble à l'extérieur.

✓ **Validation de l'AG en présentiel à Espace kiné avec repas dehors.**

• **Embauche psy MSP**

La CNAM a lancé une proposition de PEC des consultations psy dans le cadre des MSP ou d'une embauche d'une psy par les MSP.

PEC de 22€ pour une consultation psy. Les psychologues de manière générale disent que c'est très peu. Les modalités seront connues plus tard. Il se peut que le salaire réponde à la CCN des cabinets médicaux. Ce serait alors plus avantageux pour les psychologues.

➤ **En attente de précisions.**

• **Déplacement de François à Lyon dans le cadre de l'accompagnement d'une patiente pour un projet PMA**

Deux demandes successives : accompagnement d'une patiente dans le cadre d'un projet de PMA. Demande venue d'un cabinet médical du Pôle. Accompagnement pour le premier RDV pour que François lui montre le trajet, puis ensuite elle s'y rendrait toute seule.

Questions :

Est-ce que ce genre d'accompagnement dans le cadre de la PMA rentre dans l'accès aux soins et les missions de

François ?

Est-ce OK que le médiateur accompagne quelqu'un jusqu'à Lyon et qu'il prenne une journée pour un RDV médical à Lyon ?

Pourquoi Lyon ?

- Revoir avec le médecin qui demande cet accompagnement, les éléments du contexte pour avoir des arguments qui nous permettent de décider.
- S'il y a un contexte qui ne permet pas d'aller à Grenoble pour accéder à son projet de PMA, ça semble envisageable de l'accompagner à titre exceptionnel.
- Est-ce qu'elle peut être accompagnée par son mari ?
- S'enquérir des éléments : demande de la patiente ou demande du médecin ?

✓ **Revoir avec le médecin les éléments de contexte de ce RDV sur Lyon.**

**Prochaines dates de Conseils de gérance :**

- **Mardi 15 juin 2021**

- **Mardi 13 juillet 2021**

✓ **Date séminaire : 2-3 octobre 2021**